



ATTESTATION DE SURVEILLANCE

N° 1950924QA-A

CCTA Certification atteste que le prestataire

VICTORIA PERFORMANCE

**600 ROUTE DES FORGES – LES MAZIERES
31460 CARAGOUDES**

N° DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : 73 31 06354 31

N° SIREN DE L'ORGANISME : 530 189 976

a réalisé avec succès son audit de surveillance



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Selon les articles L.6316-1 et L.6316-3 du code du travail - le guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité - le programme de certification de CCTA Certification dans sa version en vigueur - la FAQ Qualiopi dans sa dernière version en vigueur - le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle - le décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6319-1-1 du code du travail - le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs susvisé - l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation - le décret n°2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences et visant à lutter contre la fraude à ce compte et à interdire le démarchage de ses titulaires - le décret n° 2023-1396 du 28 décembre 2023 relatif à l'activité des organismes certificateurs et au contrôle exercé par les organismes financeurs en matière de formation professionnelle - l'arrêté du 3 janvier 2024 portant fixation du plafond mentionné à l'article R.6333-6-2 du code du travail.

La certification qualité est maintenue au titre de la catégorie d'action suivante :

◆ L.6313-1-1° Actions de formation

Date de l'audit de surveillance : 02/02/2026

La présente attestation rend valide le certificat n° 1950924QA jusqu'au 26/09/2027.

A l'issue de cette date, un audit de renouvellement devra être réalisé pour prétendre au maintien de la certification.

Directrice Certification
Mme QUENEHEN Jennifer

CCTA Certification : 12 rue d'Hélios – 31240 L'UNION
Tél : 05 61 343 887 - contact@ccta-certification.fr - www.ccta-certification.fr



Accréditation
n° 5-0639
Portées
disponibles sur
www.cofrac.fr